



Septembre 2022 – Numéro 7

Syndicat SUD RENAULT Lardy

1 allée Cornuel
91 510 Lardy
CTL L71 005

sudrenault-lardy@outlook.fr



Union Syndicale Sud
du Groupe Renault

Renault doit augmenter les salaires

Alors que la hausse des prix bat des records jamais atteints depuis très longtemps en France et dans le monde, Renault n'a toujours pas annoncé de mesures concrètes pour l'augmentation des salaires même si un « Groupe de Réflexion Paritaire » s'est réuni le 14 septembre dernier. Souhaitons qu'il réfléchisse vite car le manque à gagner ne fait qu'augmenter. Ce ne sont pas les mesurettes annoncées par le gouvernement dans sa loi du 16 août qui vont arranger les choses, même si, pour une fois, nous sommes d'accord avec la CFDT : la Mutuelle d'entreprise est beaucoup trop chère !

Le constat est identique dans toutes les branches et de nombreuses entreprises ont déjà réouvert des négociations ou octroyé des augmentations comme à Air France qui est pourtant dans un secteur d'activité particulièrement touché par la crise.

Nous avons débrayé Mardi dernier pour réclamer de véritables augmentations de salaires sur plusieurs sites du Groupe Renault et nous devons continuer de maintenir la pression sur notre Direction. **SUD appelle tous les salariés à rejoindre l'appel à la grève interprofessionnelle du 29 septembre.**

SUD estime à 300€/mois minimum et pour tous la revalorisation des salaires nécessaire pour compenser les pertes de ces dernières années !

Inflation en glissement annuel.



Filialisés mais à quelles conditions ?

On a appris par la presse, comme d'habitude, au début du mois de Septembre que le constructeur chinois Geely et le pétrolier saoudien Aramco allaient entrer majoritairement au capital de la filiale Horse, entité de Renault dédiée aux motorisations thermiques et hybrides. Le découpage de Renault est donc en bonne voie. Que Renault risque de perdre la maîtrise de ses éléments mécaniques ne semble pas perturber les dirigeants de l'entreprise qui veulent avant tout financer l'autre entité, Ampère, destinée à regrouper en France les activités électriques de la boîte.

D'après les quelques informations que la hiérarchie laisse sortir, la filialisation pourrait intervenir d'ici un an et Lardy serait en quasi-totalité intégré à Ampère. Cela signifie que d'ici un an les contrats de travail des salariés du CTL vont changer (sauf pour celles et ceux qui resteront Renault). Faudra-t-il encore une fois attendre de lire les informations dans la presse pour savoir à quelle sauce on veut nous manger ?

Quels types de contrats de travail aurons-nous ? Quelles garanties quant au maintien des acquis sociaux sachant que tous les accords d'entreprise doivent être renégociés ? Toutes ces interrogations laissées sans réponses ne peuvent qu'alimenter le climat de méfiance des salariés de Lardy envers la Direction.



Réforme des retraites :

Macron veut faire payer la guerre et le quoi-qu'il-en-coûte aux salariés en repoussant l'âge de départ en retraite

Macron a confirmé hier devant les médias vouloir faire sa réforme des retraites avec application dès l'été 2023, avec la possibilité d'utiliser le projet de loi sur le financement de la sécurité sociale (PLFSS), qui sera présenté le 26 septembre en Conseil des ministres.

Le président de la République souhaite notamment **le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans ou 64 ans**. Pour ce faire, l'exécutif pourrait progressivement relever de quatre mois supplémentaires la durée de cotisation, quitte à passer en force.

L'objectif du Président Macron est de dégager des marges budgétaires pour financer, sans avoir à recourir à la dette, d'autres chantiers d'ampleur jugés indispensables, dont l'autonomie, l'école ou encore la transition écologique. En clair, il cherche à renflouer les caisses en nous faisant trimer toujours plus.

Solidaires revendique la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités, sans décote, la revalorisation des pensions et leur indexation sur les salaires.



SUD a besoin de vous Venez nous rejoindre



Election piège ? ...

M. Fleury (DRH France) suggérait lors d'un CCSE de proroger les mandats actuels des élus du personnel et de reporter les élections professionnelles en 2024, après la création de Horsé et Ampère, après la mise en place de la nouvelle Convention Collective de la Métallurgie !... Prête à tout pour se simplifier la tâche et épargner son porte-monnaie, on peut constater que la Direction de Renault n'est pas très à cheval sur les principes électoraux et sur les droits des salariés. Pourtant, en février 2023, cela fera quatre ans que nous aurons voté pour élire les représentants du personnel de notre Etablissement

Il y aura des élections au Technocentre en novembre 2022 mais qu'en sera-t-il à Lardy ?

Pour que les mandats soient prolongés, il faut un accord entre la Direction et toutes les Organisations Syndicales représentatives (CGT, CFDT et CFE-CGC) à l'unanimité.

Les positions respectives de ces trois OS ne sont pas, à ce jour, publiquement connues mais **SUD considère qu'il serait tout à fait regrettable que les salariés soient privés de leur droit de vote en 2023 à cause de quelques individus accrochés à leur fauteuil !**

Le laboratoire de chimie des batteries sera à Lardy

C'est officiel, le laboratoire de Chimie des Batteries sera implanté à Lardy. Cette décision était attendue et c'est une bonne nouvelle pour la pérennité du site de Lardy. Comme quoi, quand la Direction veut rendre l'Etablissement attractif elle peut très bien y arriver toute seule.

Qu'est-ce qui a motivé cette décision qui semblait loin d'être acquise il y a quelques temps selon nos directeurs ? Nous ne le saurons jamais et chacun pourra toujours tirer la couverture à soi pour revendiquer la paternité de ce succès. Cependant cet investissement conséquent de 30 millions d'euros sur 3 ans ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. En effet, cette « pépite » technologique ne permettra pas de reconvertis tous les salariés du CTL qui se retrouveront sans activité quand les projets thermiques auront quitté les lieux.

Il n'y a toujours pas de réel plan de reconversion global pour Lardy, nous devons continuer de nous mobiliser pour faire aboutir cette revendication.